

Arrêté n°2023-14-0397

Arrêté portant :

- **modification de la programmation autorisée par l'arrêté conjoint ARS n°2023-14-0123 et Conseil départemental du 7 septembre 2023 ;**
- **programmation de la transmission des évaluations de la qualité des établissements et services médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2024 à 2028, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, pour le secteur des personnes âgées du département de l'Ain**

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président du Conseil départemental de l'Ain

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les arrêtés n° 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2^{ème} génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental et régional d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 12 décembre 2022 relative au Plan Séniors 2023-2028 ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté conjoint ARS n°2023-14-0123 et Conseil départemental du 7 septembre 2023 portant programmation de la transmission des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, sur le secteur des personnes âgées du département de l'Ain ;

Considérant l'instruction n°DGCS/SD5B/2023/91 du 28 juin 2023 relative à la mise en œuvre de l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Considérant la nécessité d'adapter la programmation pluriannuelle au regard de l'évolution de l'offre médico-sociale sur le Département de l'Ain, notamment en raison de :

- la création de nouveaux établissements et services médico-sociaux sur le territoire, du fait de la pérennisation de dispositifs expérimentaux et/ou de fermetures de structures ;
- du regroupement de plusieurs établissements et services sociaux et/ou médico-sociaux ;
- la programmation de négociations de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) afin d'ajuster la date de l'évaluation avec celle de réalisation du diagnostic CPOM, notamment dans le cas de cessions d'autorisations ;
- du souhait de gestionnaires de regrouper les évaluations de ses structures et services ;

ARRÊTENT

Article 1^{er} : Conformément aux articles L. 312-8 alinéa 1 et D. 312-204 alinéa 1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la programmation pluriannuelle annexée à l'arrêté ARS n°2023-14-0123 et Conseil départemental du 7 septembre 2023 est modifiée comme indiqué dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : La programmation pluriannuelle, prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles, des échéances prévisionnelles de transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code porte sur la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028 et sur le secteur des personnes âgées du département de l'Ain.

En application de l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles, et compte tenu du rythme quinquennal des évaluations :

- les établissements et services autorisés entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2009 ayant transmis le résultat de leur évaluation avant le 1^{er} juillet 2023 sont intégrés dans la programmation pluriannuelle à compter du 1^{er} janvier 2028 ;
- les établissements et services ayant transmis leurs résultats d'évaluation entre le 1^{er} juillet 2023 et le 31 décembre 2023 doivent transmettre un nouveau rapport d'évaluation à l'autorité en charge de leur autorisation entre le 1^{er} juillet 2028 et le 31 décembre 2028, sauf si, en application de l'article 1 du présent arrêté, les établissements et services ont fait l'objet d'une modification de la programmation.

Cette programmation peut être modifiée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes.

Article 3 : Les résultats des évaluations sont à transmettre aux autorités compétentes, conformément à l'article L. 312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 4 : Dans les deux mois suivant sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Président du Conseil départemental de l'Ain, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérécours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : La Directrice de la délégation départementale de l'Ain de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le Directeur Général des Services du Département de l'Ain, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ain.

Fait à Lyon, le 15 avril 2024

La Directrice générale
de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes
P/La Directrice Générale et par délégation,
Le directeur de l'autonomie
Raphaël GLABI

Le Président
du Conseil départemental de l'Ain
Jean DEGUERRY

Annexe (1/4) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président du Conseil départemental de l'Ain pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2024	1 ^{er} semestre	ASS MAINTIEN CADRE VIE PA EN PERTE AUT	010790368	ACCUEIL DE JOUR AUTONOME L'ENTRE-TEMPS	010007078
		ASSOCIATION ADMR DES PAYS DE BRESSE	010009058	ACCUEIL JOUR LOU VE NOU	010009066
		EHPAD ST TRIVIER DE COURTES	010000438	EHPAD RESIDENCE DOCTEUR PERRET	010781003
		SARL LES PEUPLIERS	010789907	EHPAD LES PEUPLIERS BOURG-EN-BRESSE	010789915
		SAS GROUPE PAVONIS SANTE	750065401	EHPAD VILLA ADELAIDE HAUTEVILLE	010789055
		SAS RESIDENCE L'AMBARROISE	920032380	EHPAD L'AMBARROISE AMBERIEU	010002228
		SAS SGMR	330066465	RESIDENCE LES AMETHYSTES	010785822
	2 ^{ème} semestre	ASS. CH.DE VALENCE JUJURIEUX	010789279	EHPAD CHATEAU DE VALENCE JUJURIEUX	010788644
		ASSOCIATION MAISON ST JOSEPH	010787224	EHPAD ST JOSEPH JASSERON	010786176
		CH DU PAYS DE GEX	010780112	EHPAD CH PAYS DE GEX	010784510
				EHPAD DE DIVONNE DU CH DU PAYS DE GEX	010780013
		CH PUBLIC HAUTEVILLE	010007987	EHPAD L'OREE DES SAPINS (CHPH)	010008571
		INSTITUTION JOSEPHINE GUILLON	010000602	EHPAD RESIDENCE BON SEJOUR MIRIBEL	010784692
				EHPAD RESIDENCE LES MIMOSAS	010785681
		ITINOVA	690793195	ACCUEIL DE JOUR BON REPOS BELLEY	010004398
				EHPAD BON REPOS BELLEY	010785673
				EHPAD LE CHATEAU DE GREX CORBONOD	010780849
				EHPAD SAINT VINCENT VALSERHONE	010781045
				EHPAD SOEUR ROSALIE CONFORT	010784106
		LA MAISON BOUCHACOURT	010780179	EHPAD "LA MAISON BOUCHACOURT"	010786135
		RESIDENCE D'URFE	010000347	EHPAD RESIDENCE D'URFE	010780914
		SAS EMERA EXPLOITATIONS	060002250	EHPAD LA PERGOLA BOURG-EN-BRESSE	010788743
		SAS UTRILLO	010003879	EHPAD UTRILLO SAINT-BERNARD	010789030

Annexe (2/4) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président du Conseil départemental de l'Ain pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	1 ^{er} semestre	CH DU HAUT BUGEY	010008407	EHPAD LE TOURNANT DES SAISONS	010786077
				EHPAD NANTUA "LES JARDINS DU LAC"	010786036
		CHI AIN VAL DE SAONE	010009132	EHPAD DU CHAVS SITE PONT DE VEYLE	010784429
				EHPAD DU CHAVS SITE THOISSEY	010784437
				EHPAD LA RIVIERE D'ARGENT MONTMERLE	010780989
		EHPAD LES SAULAIES	010000446	EHPAD PUBLIC LES SAULAIES	010781011
		GROUPE ACPPA	690802715	EHPAD LA ROSE DES VENTS	010006799
		LE RESEAU MNEMOSIS	010009140	ACCUEIL DE JOUR PAYS DE GEX	010009157
		MAISON DE RETRAITE DE COLIGNY	010000388	EHPAD RESIDENCE LA JONQUILLERE	010780955
		MAISON DE RETRAITE DE MONTLUEL	010000404	EHPAD LES TILLEULS MONTLUEL	010780971
		MAISON DE RETRAITE LA MONTAGNE	010780948	EHPAD PUBLIC LA MONTAGNE CHATILLON	010788024
		MAPA CLAIRES FONTAINES SAINT VULBAS	010001063	EHPAD RESIDENCE CLAIRES FONTAINES	010788669
		MUTUALITE FRANCAISE AIN SSAM	010787109	EHPAD LES ANCOLIES PERONNAS	010789204
				EHPAD LES HELLEBORES GROISSIAT	010009223
		ORSAC	010783009	EHPAD CHATEAU D'ANGEVILLE	010010494
				EHPAD LE CLOS CHEVALIER ORNEX	010004059
	2 ^{ème} semestre	AIN DOMICILE SERVICES	010007185	SPASAD VAL DE SAONE DOMBES SERVICES	010787612
		ASSOCIATION DE GESTION ACCUEIL DE JOUR	010003929	ACCUEIL DE JOUR "AUX LUCIOLES"	010003978
				ACCUEIL DE JOUR LES LUCIOLES (ANNEXE)	010012540
		CH DE MEXIMIEUX	010780120	EHPAD DE MEXIMIEUX SITES LA ROSE D'OR	010786143
				EHPAD SITE DU CH DE MEXIMIEUX	010786150
		CROIX ROUGE FRANCAISE	750721334	EHPAD CROIX ROUGE FRANCAISE	010784130
		EHPAD DE MONTREVEL EN BRESSE	010780997	EHPAD MONTREVEL-EN-BRESSE-FOISSIAT	010788032
		EHPAD FONDATION COSTAZ CHAMPAGNE	010000362	EHPAD FONDATION COSTAZ CHAMPAGNE	010780930
		MAISON DE RETRAITE DE LAGNIEU	010000396	EHPAD MAISON DE RETRAITE BON ACCUEIL	010780963
		MUTUELLE OYONNAXIENNE	010790111	ACCUEIL DE JOUR LES JARDINS D'ALOIS	010009025

Annexe (3/4) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président du Conseil départemental de l'Ain pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	1 ^{er} semestre	AMAV VILLEREVERSURE	010785913	EHPAD RESIDENCE ARY GEOFFRAY	010784114
		ASS LE BON REPOS BOURG-EN-BRESSE	010000545	EHPAD BON REPOS BOURG-EN-BRESSE	010784239
				EHPAD RESIDENCE SEILLON REPOS PERONNAS	010789402
		CH BUGEY SUD	010780062	EHPAD CH BUGEY SUD	010786010
		EHPAD L'ALBIZIA	010000354	EHPAD RESIDENCE L'ALBIZIA À CERDON	010780922
		RESIDENCE LE PETIT CHÊNE	010780153	EHPAD LE PETIT CHÊNE	010786101
	2 ^{ème} semestre	MAPA PLEIN SOLEIL LHUIS	010001022	EHPAD PLEIN SOLEIL LHUIS	010788438

Annexe (4/4) relative à la programmation du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président du Conseil départemental de l'Ain pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2027	1 ^{er} semestre	ASS RÉSIDENCE CAMILLE CORNIER CEYZERIAT	010001154	EHPAD RESIDENCE CAMILLE CORNIER	010789220
		CH DE PONT DE VAUX	010780138	EHPAD CH PONT DE VAUX	010786085
		EHPAD DES MILLE ETANGS A CHALAMONT	010780104	EHPAD DES MILLE ETANGS A CHALAMONT	010786119
		EHPAD LA MAISON A SOIE	010000453	EHPAD LA MAISON À SOIE TENAY	010781029
		MAISON DE RETRAITE DE PONT D'AIN	010000487	EHPAD LA CATHERINETTE PONT D'AIN	010781078
		RESIDENCE FONTELUNE	010000339	EHPAD RESIDENCE FONTELUNE AMBERIEU	010780906
		S A S LES CYCLAMENS	010011013	EHPAD LES CYCLAMENS CHALLEX	010788768
		SA CHATEAU DE VERNANGE	010000974	EHPAD CHATEAU DE VERNANGE	010788230
		SARL VILLA CHARLOTTE	920035466	EHPAD VILLA CHARLOTTE	010789899
		SAS COLISEE FRANCE	330050899	EHPAD RESIDENCE AMEYZIEU TALISSIEU	010788040
		SAS SGMR	330066465	RESIDENCE DE L'IRANCE	010788396
	2 ^{ème} semestre	CH DE TREVoux	010780096	EHPAD CLAIRVAL	010784353
				EHPAD PUBLIC DE VILLARS-LES-DOBES	010781037
		CH FLEYRIAT	010780054	EHPAD EMILE PELICAND	010784312
		SAS SGMR	330066465	RÉSIDENCE LE DOMAINE DU CHAPUIS	010786002
		SAS MEDICA FRANCE	750056335	EHPAD KORIAN HOME DE CORTEFREDONE	010789949
				EHPAD KORIAN JARDIN DE BROU	010789964
				EHPAD KORIAN LES FAUVETTES	010789758
		SAS SEMILLANCE	010010981	EHPAD DOLCEA JARDINS MEDICIS BELLEY	010789188